Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20210409-2021-01-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2021 Affichage : 23/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 9 avril 2021

Objet : Aide aux lieux de spectacles – « Lochi d'arte » demande de subvention à la Collectivité de Corse année 2021

Date de la convocation : vendredi 2 avril 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 2 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 avril à 16h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à la salle de spectacle Ghjuvanteramu Rocchi à l'Alb'oru de Bastia, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43	
Nombre de membres en exercice :	43	
Quorum:	22	
Nombre de membres présents :	36	
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.		

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre; Madame De GENTILI Emmanuelle; Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame LACAVE Mattea; Monsieur TIERI Paul; Madame PIPERI Linda; Monsieur MASSONI Jean-Joseph; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine; Monsieur De ZERBI Lisandru; Madame POLISINI Ivana; Monsieur PERETTI Philippe; Madame ORSINI-SAULI Laura; Monsieur LUCCIONI Don Petru; Monsieur DALCOLETTO François; Monsieur DASSIBAT Franck; Monsieur DEL MORO Alain; Monsieur FABIANI François; Madame Françoise FILIPPI; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina; Monsieur GRASSI Didier; Monsieur GRAZIANI Antoine; Madame GUIDICELLI Lauda; Madame LUCIANI Emmanuelle; Madame MANGANO Angelina; Madame MATTEI Mathilde; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame PELLEGRI Leslie; Monsieur PIERI Pierre; Madame TIMSIT Christelle; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Madame SALGE Hélène; Monsieur TATTI François; Monsieur ZUCCARELLI Jean; Madame ALBERTELLI Viviane; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Monsieur LINALE Serge à Madame LACAVE Mattea;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur TIERI Paul;

Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Monsieur MONDOLONI Jean-Martin;

Madame VESPERINI Françoise à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

2021/AVRIL/01/03 Page **1** sur **3**

Accusé certifié exécutoire il municipal,

Affichage: 23 Vi 10 le guide des aides à la culture de la Collectivité de Corse, et notamment l'« aide aux lieux Pour l'autorité compétante na défénsion vocation territoriale-lochi d'arti »

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 6 avril 2021 :

Considérant le souhait de notre collectivité de mener les grandes actions suivantes :

- La programmation « spettaculu vivu » (Théâtre et Alb'Oru), en estimant une réouverture possible en avril 2021, 25 spectacles seront ainsi programmés jusqu'en décembre au théâtre et au centre culturel Alb'Oru.
- Les manifestations artistiques (stages de pratiques artistiques pendant les vacances scolaires ou durant le weekend, actions de formation...)
- Une programmation estivale sous forme « perlée » pour répondre aux contraintes du contexte sanitaire.
- Un cycle d'expositions au centre culturel Alb'oru,
- Des ateliers d'écriture en amont d'une résidence d'écriture

Considérant la dépense totale estimée pour l'ensemble de ces 5 actions est de 554 500 € TTC répartie de la manière suivante :

Opérations 2021	Montants TTC en €
Spettaculu vivu	424 500
Manifestations artistiques	65 000
Programmation estivale	50 000
Cycle d'expositions	8 000
Ateliers d'écriture en amont d'une résidence d'écriture	7 000
TOTAL	554 500

Considérant que ces 5 actions peuvent être regroupées en une demande de subvention unique éligible au titre de l'« aide aux lieux de spectacle à vocation territoriale-lochi d'arti ».

Après avoir entendu le rapport de Madame Mattea LACAVE, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

Approuve la programmation du spectacle vivant.

Article 2:

Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant TTC
	TTC en €		en €
Aide aux lieux de spectacles		CC – Règlement des aides	332 700
	554 500	Culture – « lochi d'arti » (60%)	
		Ville (40%)	221 800
Total dépenses	554 500	Total recettes	554 500

2021/AVRIL/01/03 Page 2 sur 3 02B-212000335-20210409-2021-01-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Affichage : 23/04/2021 Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et Pour l'autorité compétente par délégation les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI Date : 16/04/2021 Qualitáge MAIRE